

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

**Éléments de correction indicatifs, sous la seule responsabilité du concepteur,
à l'attention des commissions académiques**

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

DISSERTATION

Vous analyserez les difficultés que rencontre l'État-providence pour lutter efficacement contre la pauvreté dans les pays développés.

Introduction

La fonction de redistribution constitue la caractéristique principale des États-providence qui ont été mis en place au cours du XX^e siècle. L'État s'efforce de corriger l'allocation des ressources résultant des mécanismes de marché. Une telle politique s'est traduite au cours de la période des trente glorieuses par un recul sensible de la pauvreté dans les pays industrialisés. Les vingt dernières années ont au contraire été marquées, malgré le surcroît de richesses produites, par un coup d'arrêt à cette tendance. Si le taux de pauvreté en France, s'est stabilisé autour de 7%, davantage de ménages sont concernés (document 1). De nouvelles formes de pauvreté se manifestent. Y a-t-il crise d'efficacité de l'État-providence ? On peut s'interroger sur les difficultés qu'il rencontre.

Nous verrons dans un premier temps qu'elles sont liées à un contexte économique et social particulièrement défavorable, puis nous montrerons en quoi la mise en œuvre de ces politiques pose problème.

I. Les difficultés rencontrées par les États s'expliquent en partie par un contexte économique et social défavorable.

A. La crise du marché du travail constitue l'élément principal.

1. Le développement du chômage est la caractéristique majeure. La réduction des revenus liée à la perte d'un emploi s'accélère parallèlement à la durée du chômage ; pour les jeunes, les difficultés d'insertion professionnelle retardent l'autonomie économique.
2. La paupérisation du salariat résulte également de la crise du marché du travail. En France par exemple, c'est le développement des emplois atypiques (intérim, C.E.S., temps partiel non choisi) qui explique le phénomène. Aux États-Unis, le chômage a reculé au cours des années 90 mais au prix d'une flexibilité salariale plus forte. Les salariés les moins qualifiés, occupent des emplois faiblement rémunérés qui ne leur permettent pas d'échapper à la pauvreté, (document 5).

B. La fragilisation des liens sociaux affaiblit les formes de solidarité traditionnelle.

Les ruptures familiales sont devenues plus fréquentes depuis les années 70. L'État-providence devient alors le principal recours. Il n'est donc pas surprenant de retrouver parmi les populations touchées par la pauvreté davantage de jeunes et de familles monoparentales (document 5).

C. En conséquence, la pauvreté est plus difficile à résorber parce que différente, plus diffuse, plus individualisée.

Au cours de la période des 30 glorieuses, la forte croissance avait donné aux États les moyens de résorber au moins partiellement la pauvreté de groupes bien identifiables. Ainsi en France, la mise en œuvre d'un régime de retraite basé sur le principe de répartition accompagné d'un minimum vieillesse a permis de réduire la pauvreté des personnes âgées. La politique sociale est alors une politique ciblée sur des catégories bien précises. Au contraire, depuis le milieu des années 70, l'affaiblissement de la croissance est source de difficultés financières pour l'État et par ailleurs, les « nouveaux pauvres » appartiennent à des catégories d'âge, de groupes sociaux, de statuts familiaux beaucoup plus disparates. (document 2).

II. Des difficultés liées à la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté.

A. Ces politiques ont une importance variable suivant les pays.

1. Des moyens conséquents sont nécessaires.

En France, on distingue un volet assurance financé principalement par les cotisations sociales (Sécurité sociale, U.N.E.D.I.C.), et un volet solidarité financé par l'État (exemple du R.M.I.).

2. La mise en œuvre de ces moyens par les États suppose une certaine légitimation. Le débat sur la pauvreté peut occuper une place résiduelle dans le débat politique et social ou au contraire une place centrale. De même, la question de la responsabilité respective de la société ou des individus eux-mêmes dans leur situation de pauvreté est perçue très différemment selon les milieux sociaux et les pays. Le document 4 met en opposition la France et le Royaume-Uni sur ce point.

3. En conséquence, il n'est pas surprenant de constater que les États sont plus ou moins redistributifs. Le document 3 montre que si les taux de pauvreté avant redistribution diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre (Italie 21%, Royaume-Uni 32%), l'action des États-providence est très inégale : forte efficacité de la redistribution au Danemark (le taux de pauvreté passe de 30 à 11%), faible efficacité en Grèce (de 23 à 21 %), ou en Italie (de 21 à 19%).

B. Des politiques sociales difficiles à conduire dans un contexte de réduction des dépenses publiques

La tendance à la réduction des déficits publics s'observe dans de nombreux pays développés depuis le début des années 80. Elle s'explique à la fois par le succès des thèses libérales (réduction de la fiscalité), par les politiques de désinflation, et en Europe par les choix faits en matière d'harmonisation des politiques économiques.

Par ailleurs, la mondialisation met les fiscalités en concurrence ; les agents (entreprises, cadres), ont davantage de liberté pour choisir les pays les plus favorables. Le document 6 montre en quoi une telle évolution peut conduire les États à accepter les inégalités et donc à renoncer à améliorer le sort des plus pauvres.

C. Des effets pervers possibles.

Dès le XIX^e siècle, des économistes libéraux ont mis l'accent sur les risques liés aux aides aux populations démunies. Ces dernières, profitant des aides publiques, renonceraient à se présenter sur le marché du travail ou deviendraient excessivement exigeantes. Les politiques de lutte contre la pauvreté seraient ainsi contre-productives. Les États-Unis (document 5), ont ainsi cherché à lier l'aide aux pauvres à une contrepartie en terme de travail ou de formation. En France, la prime à l'emploi créée par le gouvernement Jospin dans un contexte de reprise de la croissance et certaines mesures de la loi sur les exclusions (possibilité de cumul provisoire du R.M.I. avec certains revenus du travail) visent à atteindre un objectif similaire.

Conclusion

Les difficultés de lutte contre la pauvreté sont donc pour une part liées au contexte économique des années 80 et 90. Une reprise durable de la croissance pourrait donc donner quelques espoirs. Cependant, c'est plus généralement la question de la répartition des richesses produites qui se trouve posée. La forte croissance américaine dans les années 90 s'est accompagnée du creusement des inégalités. Par ailleurs, la lutte contre la pauvreté monétaire ne suffit pas à enrayer les phénomènes d'exclusion, autres caractéristiques des sociétés développées de ce début de millénaire.

QUESTION DE SYNTHÈSE**THÈME : Libre-échange, protectionnisme et croissance.****1 - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)****1. Comment a-t-on obtenu la valeur entourée ? (document 1). (1 point)**

La valeur entourée a été obtenue à partir des données sur la production mondiale en volume de biens en 1990 et 1999.

Si nous désignons par P_0 la valeur de la production en volume en 1990 et P_9 la valeur de la production en volume en 1999, alors la valeur entourée est obtenue à partir de la formule $\sqrt[9]{P_9 / P_0} - 1$.

2. Quel est l'intérêt d'une mesure en volume de la variation de la production et du commerce de marchandises ? (document 1). (1 point)

Dans les deux cas, il s'agit d'une variation à prix constants calculée après avoir procédé à une opération de déflation. Cette variation à prix constants permet d'apprécier la variation du volume de la production (c'est-à-dire la variation des quantités produites) et la variation du volume des produits échangés (c'est-à-dire la variation des quantités échangées). Une variation à prix courants, c'est-à-dire en valeur, résulte à la fois d'une variation des quantités et d'une variation des prix. Une variation à prix courants peut donc être élevée alors que la variation à prix constants est faible.

3. Quelles relations pouvez-vous établir entre les évolutions des échanges et celles de la production mondiale de marchandises ? (document 1) (2 points)

Pour toutes les périodes présentées depuis les années 1950, l'augmentation des échanges de biens s'est accompagnée d'une croissance de la production réelle de marchandises. Les progrès du libre-échange ont favorisé la progression des échanges et de la production de marchandises pour les pays développés qui réalisent à eux seuls à peu près 70% des échanges mondiaux. Le développement du commerce international a fourni à ces pays des débouchés supplémentaires pour leur production. En même temps, la croissance économique qui en découle est à l'origine d'une hausse du pouvoir d'achat qui à son tour permet d'échanger davantage.

4. Expliquez le passage souligné du document 2. (2 points)

Pour rétablir leur compétitivité face aux entreprises concurrentes des pays en développement, certaines entreprises substituent du capital au travail pour augmenter la productivité du travail. Cette production très capitalistique passe par la suppression de nombreux emplois peu qualifiés. La productique et la bureautique, en automatisant les tâches d'exécution, permettent de maintenir dans les entreprises concernées des emplois plus qualifiés mais beaucoup moins nombreux.

5. Montrez que les échanges commerciaux des pays développés avec les pays à bas salaires ont aussi des effets positifs sur l'emploi, (document 2) (1 point)

Si les pays développés importent de plus en plus de biens des pays en développement, ces derniers et surtout les N.P.I. sont en retour des débouchés pour les premiers. En effet l'augmentation des revenus dans les P.E.D. leur permet de financer des achats de biens d'équipement notamment. Par ailleurs, l'importation de biens à bas prix favorise les consommateurs dont les revenus servent de plus en plus à financer des dépenses notamment de services protégés de la concurrence internationale. Le solde des emplois « perdus » et des emplois « gagnés » n'est donc pas forcément négatif, même si cela passe par une restructuration des emplois.

6. Quels sont les effets du protectionnisme pour un pays développé ? (document 3) (3 points)

Le protectionnisme augmente le prix des importations, autrefois du fait des droits de douane, et de plus en plus souvent aujourd'hui à cause des barrières non tarifaires. Par exemple, les accords d'autolimitation sont d'autant plus facilement acceptés par les firmes qu'ils leur permettent d'augmenter leurs prix de vente (firmes automobiles japonaises pour leurs exportations aux États-Unis au début des années 1980...).

Par ailleurs le retour au protectionnisme ferait augmenter les prix des produits locaux car les consommations intermédiaires importées pèseraient davantage sur les coûts et la protection n'inciterait pas les firmes nationales à faire des efforts de productivité afin d'améliorer leur compétitivité .

La protection risquerait d'entraîner l'obsolescence de l'appareil de production qui accumulerait de plus en plus de retard technologique sur les concurrents.

2 - QUESTION DE SYNTHÈSE (sur 10 points)

Après avoir présenté les arguments en faveur d'un retour au protectionnisme dans les pays développés, vous en montrerez les limites.

Introduction :

Les progrès du libre-échange se sont traduits depuis la fin de la seconde guerre mondiale par une ouverture de plus en plus importante des pays développés. Chacun d'entre eux est non seulement confronté à la concurrence des autres pays développés, mais aussi à celle des pays en développement qui tirent avantage de faibles coûts salariaux. Le retour au protectionnisme est-il susceptible dans ce contexte de favoriser la croissance et l'emploi, ou bien présente-t-il des inconvénients qui en font une stratégie inefficace voire dangereuse ?

Après avoir exposé les arguments de ceux qui proposent plus de protectionnisme de la part des pays développés, nous présenterons les objections de ceux qui s'y opposent.

I - Les avantages de plus de protectionnisme pour les pays développés.

A - Les menaces que la concurrence des pays à bas salaires fait peser sur l'emploi impose un protectionnisme défensif.

1. Le protectionnisme a pour but à court terme de limiter le déficit commercial et de protéger l'emploi. **(Réponse 4 et document 2)**
2. Le protectionnisme a pour but à long terme d'organiser la reconversion des industries vieillissantes et de préserver le modèle social. (Thèse de List reprise par Kaldor)

B - Les effets pervers de la stratégie de baisse de coûts salariaux pratiquée par l'ensemble des pays développés.

1. En imposant la recherche de la baisse des coûts pour gagner des parts de marché sur les concurrents, le libre échange des pays développés contribue à comprimer les salaires et à freiner la demande globale.
2. Cela peut être illustré par la situation de la France pendant les années 1980 et 1990 : dans un contexte général de retrait de l'État et de libéralisation de l'économie, la stratégie de désinflation compétitive s'est durablement accompagnée d'une faible croissance, d'un taux de chômage élevé, d'une insuffisance de la demande intérieure.

C - Les impératifs d'indépendance nationale.

1. Préserver les activités stratégiques dans l'industrie et l'agriculture notamment.
2. Redonner à l'État les moyens d'une politique de relance par le desserrement de la contrainte extérieure.

II- Les limites du retour au protectionnisme pour les pays développés.

A - Les effets pervers : (Réponse 6 et document 3)

1. Les prix augmentent puisque les coûts de production intègrent des facteurs plus rares et plus chers qu'à l'étranger. Cela se répercute sur les branches clientes des activités protégées, altérant ainsi leur compétitivité et cela entraîne une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs dont les besoins sont moins bien satisfaits puisque le choix est réduit.
2. La protection ne stimule pas la productivité et risque d'entraîner l'obsolescence de l'appareil de production qui va être de plus en plus en retard technologique sur les concurrents.

3. Le protectionnisme conduit donc à un gaspillage de ressources que le libre-échange utiliserait de façon plus efficace .

B- Le libre-échange favorisé depuis les années 1950 a permis la croissance mondiale dont ont largement profité les pays développés.

1. Les faits (**document 1 et réponses 1 et 2**).

2. L'analyse (**Réponse 3**).

3. Les mesures de protection donnent lieu à des mesures de rétorsion de la part des autres pays. C'est ainsi que le néo-protectionnisme est un facteur de guerre commerciale qui risque de pénaliser les échanges et donc la croissance. (surtout entre les pays développés, exemple du conflit Airbus/Boeing)

4. Le protectionnisme n'empêche pas le capital de se déplacer pour aller s'investir où cela est le plus rentable et les FMN développent leurs réseaux de filiales relais ou ateliers indépendamment du protectionnisme. De plus le transfert d'activités dans les PED est un facteur de développement qui crée de nouveaux débouchés pour les pays développés et donc des emplois. (**Réponse 5**)

Au total le retour à des mesures protectionnistes risque de pénaliser la demande mondiale et donc la croissance des pays développés.

Conclusion

Plus de protectionnisme peut permettre aux pays développés de préserver leurs activités menacées par les pays en développement, d'éviter la compression des coûts salariaux suite à la course à la compétitivité et de redonner à la politique économique plus d'autonomie. Tout cela dans le but notamment de sauvegarder les emplois menacés. Cependant, le protectionnisme freine les adaptations nécessaires de l'appareil productif et pénalise les consommateurs, alors que le libre-échange incite à une spécialisation plus efficace et qu'il s'est accompagné d'une forte croissance depuis les années 1950.

Cela ne signifie pas que les pays développés s'interdisent tout recours au protectionnisme comme en témoigne le développement du néo-protectionnisme. En effet, le libre-échange doit être organisé et négocié. C'est l'objet des difficiles négociations commerciales multilatérales qui révèlent des conflits entre les pays développés et les PED mais aussi entre les pays développés eux-mêmes.